



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Désertification médicale

Question au Gouvernement n° 4413

Texte de la question

DÉSERTIFICATION MÉDICALE

M. le président. La parole est à M. Guillaume Garot.

M. Guillaume Garot. La désertification médicale s'aggrave dans de nombreux territoires de notre pays. Chaque jour, des médecins partent à la retraite et ferment leur cabinet sans être remplacés. Chaque jour, des patients se retrouvent sans solution et se tournent en désespoir de cause vers les urgences de nos hôpitaux, qui sont au bord de la rupture, avec des soignants épuisés. C'est la réalité que vivent des millions de Français ; ils en subissent les conséquences : injustice dans l'accès aux soins et perte de chances face à la maladie.

C'est la situation que nous vivons en Mayenne – M. Yannick Favennec-Bécot a fait référence à l'hôpital du Nord Mayenne – dans la Sarthe, dans l'Aisne, en Ardèche ou dans les Landes, quand, dans d'autres départements et dans d'autres villes, il suffit d'un appel au hasard dans l'annuaire médical pour obtenir un rendez-vous dans les deux heures.

Quand les médecins viennent à manquer, quand les urgences viennent à craquer, nous lançons un SOS : monsieur le ministre des solidarités et de la santé, nos territoires, nos hôpitaux, nos urgences ont un besoin absolu de médecins. Ils n'en ont pas besoin dans cinq ans, dans deux ans, mais maintenant. *(M. Boris Vallaud applaudit.)*

Monsieur le ministre, quand le Gouvernement prendra-t-il enfin à bras-le-corps cette situation qui crée une inégalité majeure entre les citoyens face à la santé ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC. – Protestations sur les bancs du groupe LaREM.)* Quand le Gouvernement prendra-t-il enfin les mesures pour assurer la présence des médecins là où on a besoin d'eux, et d'abord là où ils manquent ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes SOC, GDR et UDI-I.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Personne ne nie la désertification médicale dans notre pays. C'est une réalité, mais ce n'est pas une réalité nouvelle : elle date du début des années 2000. Pour mettre en œuvre des solutions structurelles, telles la suppression de cette ineptie qu'est le numerus clausus, qui empêchait des jeunes Français d'étudier la médecine en France pour exercer en France, il a fallu attendre 2017 ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM ainsi que sur quelques bancs des groupes Dem et Agir ens. – Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.)* Il aura fallu attendre 2017, c'est-à-dire dix-sept ans après les premiers articles nous alertant au sujet d'un sérieux risque de désertification médicale dans notre pays !

De même, il aura fallu attendre 2017 pour voir augmenter très fortement le nombre de maisons de santé, de centres de santé, de coopérations interprofessionnelles.

Il ne faut pas mentir aux Français ; il faut du temps pour que ces solutions deviennent effectives.

Toutefois, dans l'intervalle, il est faux de dire que nous restions inactifs : on est passé de 10 000 téléconsultations par semaine à 1 million de téléconsultations par semaine. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) J'ai signé un arrêté autorisant les téléconsultations par Skype, par WhatsApp, par FaceTime, avec des infirmiers, des kinésithérapeutes, des médecins, pour tenir compte de la réalité et de la souffrance des territoires en manque de médecins.

M. Maxime Minot. Tout va très bien, madame la marquise !

M. Olivier Véran, ministre. La vieille antienne qui consiste à dire qu'il y aurait des endroits gavés de médecins, où il suffit de prendre son téléphone pour obtenir un rendez-vous dans les deux heures ne correspond pas à la réalité française.

Je pose une question à l'Assemblée nationale, à tous les députés, quel que soit leur bord politique : ...

M. Pierre Cordier. C'est nous qui posons les questions ici !

M. Olivier Véran, ministre. ...quel parlementaire estime qu'il y a trop de médecins dans sa circonscription et qu'on peut, demain, y empêcher l'installation d'un praticien ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.*) J'attends encore qu'un député me dise : « Chez moi, il y a trop de médecins, mettez-en dans la Mayenne ! » J'ai été élu dans la circonscription de Grenoble, qui héberge un centre hospitalier universitaire et je peux vous dire que l'Isère manque de médecins ; en périphérie de Grenoble, on manque de médecins.

Monsieur le député, retrouvons-nous les manches, soyons solidaires ! Nous allons trouver des solutions dès à présent pour les Français et, bientôt, la fin du numerus clausus permettra à des milliers de jeunes médecins de réinvestir les campagnes qu'ils ont désertées faute de combattants ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM ainsi que sur quelques bancs du groupe Dem. – M. Benoit Potterie applaudit également.*)

M. le président. La parole est à M. Guillaume Garot.

M. Guillaume Garot. Monsieur le ministre, l'ouverture du numerus clausus aura des effets dans dix ans. Que faites-vous maintenant ? (*Protestations sur les bancs du groupe LaREM.*)

Il existe une solution que vous n'avez pas éprouvée : la régulation de l'installation des médecins. Il faut fixer de nouvelles règles pour que les jeunes médecins ne s'installent plus là où on n'en a pas besoin ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SOC.*)

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Garot](#)

Circonscription : Mayenne (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4413

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 octobre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 octobre 2021](#)